

CAMBODGE

Homicide de Vietnamiens de souche

Index AI : AI 23/22/98

Déclaration publique

Amnesty International condamne le meurtre, à Phnom Penh, de quatre commerçants vietnamiens de souche. Il semble que ces homicides aient été perpétrés pour des motifs racistes par des foules hostiles qui les auraient frappés à mort en pleine rue.

Par ailleurs, l'Organisation s'inquiète de l'incitation à la haine raciale dont fait l'objet la minorité vietnamienne, qui ressort de certains discours prononcés par des hommes politiques de l'opposition faisant campagne contre des irrégularités électorales présumées.

La minorité vietnamienne de souche est l'un des groupes ethniques les plus vulnérables du Cambodge, qui est depuis longtemps la cible de discrimination et d'agressions violentes. Amnesty International se bat depuis des années afin de protéger les droits de cette communauté, rappelant au gouvernement cambodgien son devoir de prévenir et de punir les atteintes aux droits humains dont elle est victime.

L'apologie de la haine raciale, qui constitue une incitation à la discrimination, à l'hostilité ou à la violence, ne saurait trouver de justification dans quelque circonstance que ce soit ; qui plus est, elle représente une violation du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, que le Cambodge a ratifié.

Amnesty International exhorte une nouvelle fois les membres de l'opposition politique à cesser toute déclaration pouvant s'avérer provocatrice et à inviter publiquement leurs partisans à bannir tout recours à la violence. L'Organisation appelle le gouvernement à prévenir et à punir les actes de violence et à s'assurer que les responsables de ces meurtres seront jugés.

---

La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée par les Éditions francophones d'Amnesty International - ÉFAL -